



BULLETIN d'information

EXPLOITATION MINIÈRE ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

MARS 2005

Le Secteur des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada fait la promotion du développement durable des ressources naturelles du pays et encourage la participation des communautés autochtones aux activités de l'industrie des minéraux et des métaux.

L'exploitation minière peut apporter une contribution importante à la prospérité et au bien-être des communautés autochtones tout en respectant l'environnement.

- Les sociétés d'exploration et d'exploitation minière, en plus de respecter les régimes de réglementation des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, adoptent volontairement des pratiques de gestion environnementale, notamment le recours au savoir traditionnel, pour répondre aux préoccupations des communautés au sujet des répercussions éventuelles de l'exploitation minière.
- Près de 1 200 communautés autochtones sont situées dans un rayon de 200 kilomètres de mines en exploitation au Canada. Pour un grand nombre de ces communautés, les ressources naturelles, notamment l'exploitation minière, constituent le principal moteur de développement socio-économique et de diversification de l'économie régionale.
- Les possibilités économiques qu'offre l'exploitation minière aux communautés autochtones peuvent être importantes : prestation de services de traiteur et de logement pendant les premières étapes de l'exploration; emplois directs à la mine pendant la construction et la production; et emplois indirects, comme les services de transport, l'entretien des routes et

la surveillance de l'environnement pendant l'exploitation et après la fermeture de la mine.

- L'industrie des minéraux et des métaux est l'un des employeurs actuels et éventuels les plus importants du Canada dans les régions rurales et du Nord, et elle offre des possibilités d'emploi à court et à long terme. Selon Statistique Canada, les Autochtones travaillant dans l'industrie minière représentaient 5,3 % de la main-d'œuvre lors du recensement de 2001. Leur nombre a augmenté de 21,1 % par rapport à 1996.
- Les sociétés minières manquent de travailleurs qualifiés dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante. Les communautés autochtones pourraient aider à combler ce manque. Elles sont établies près d'éventuels projets d'exploration et d'exploitation minière et leur population comprend un nombre croissant de jeunes. La formation et l'expérience acquises dans l'industrie minière peuvent être transférables à d'autres activités économiques, souvent dans les mêmes communautés.





● Au cours des dix dernières années, les relations et les partenariats entre la population autochtone et l'industrie ont grandement évolué grâce à la signature d'accords, comme les ententes sur les répercussions et les avantages. Les exemples suivants illustrent le succès des ententes à garantir des avantages pour un bon nombre de communautés autochtones et de sociétés minières :

- ✕ Les ententes de surveillance et de participation socio-économiques de Diavik Diamond Mines Inc. officialisent les engagements de la société en matière de formation, d'emploi et de commerce. La main-d'oeuvre de Diavik provient à 70 % du Nord et comprend 38 % d'Autochtones. Diavik embauche une grande partie de son effectif par l'intermédiaire d'entreprises autochtones dans le but de soutenir leurs capacités commerciales. Le Conseil canadien pour le commerce autochtone a récemment accordé à Diavik la distinction Or pour ses réalisations dans le cadre du programme de relations progressistes avec les Autochtones.
- ✕ La mine Ekati de BHP Billiton offre aux groupes autochtones signataires une vaste gamme d'avantages : emploi et formation préférentiels, apprentissage, possibilités d'affaires et indemnités.
- ✕ L'entente de la mine Raglan, signée par la Corporation Makivik et Falconbridge Limitée, donne la priorité à l'embauche et à la formation de travailleurs inuits qualifiés et offre des possibilités de marché à des entreprises inuites qualifiées. En 2003, des biens et des services valant environ 15 millions de dollars ont été obtenus de fournisseurs autochtones. L'entente prévoit aussi des contributions et des paiements de participation aux bénéfices d'exploitation à un fonds de fiducie inuit, qui pourrait valoir plus de 70 millions de dollars dans 18 ans.
- ✕ L'entente Musselwhite de Placer Dome prévoit un partage de recettes qui, en 2003, a procuré un montant d'environ 2 millions de dollars aux communautés locales signataires des Premières nations. Des entreprises des Premières nations offrent des services de transport aérien et aux camps.
- ✕ La mine Eskay Creek de Barrick Gold a négocié des contrats avec la Première nation Tahltan pour la prestation de services et l'exécution de travaux d'entretien et de construction ainsi que des contrats d'achat de biens et de services pour la durée de vie de la mine.
- Une plus grande participation des communautés autochtones aux activités d'exploration et d'exploitation minière signifie des partenariats, des emplois, l'acquisition de compétences, des possibilités d'affaires, des coentreprises et, à plus long terme, la perspective de communautés autosuffisantes.



Pour plus d'information sur l'exploitation minière et les communautés autochtones, visitez le site www.rncan.gc.ca/smm ou écrivez-nous à info-smm@rncan.gc.ca